



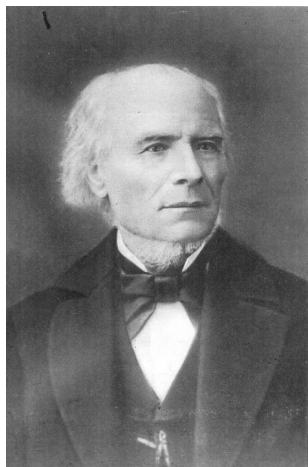
HISTORIQUE de L'INFIRMERIE PROTESTANTE d'ANNONAY



ACTUELLE MAISON de RETRAITE PROTESTANTE de MONTALIVET

**17, Chemin de la Muette
B.P. 69 – 07101 ANNONAY CEDEX**

A partir de 1863 une jeune Annonéenne, Mademoiselle Victorine VERILHAC, fille d'un jardinier chrétien, après avoir été élève au Pensionnat LIENARD, puis sous-maîtresse pendant deux ans, est partie pour la capitale où elle a acquis des connaissances médicales qui lui permirent de s'engager comme infirmière dans une ambulance de la Croix-Rouge établie au Collège Chaptal. Pendant toute la durée du siège de Paris (septembre 1870 à janvier 1871), elle a prodigué des soins aux blessés aux côtés de l'éminent chirurgien des Hôpitaux de Paris, le Docteur René MARJOLIN, membre de l'Académie de Médecine. La guerre terminée, Mademoiselle Victorine VERILHAC revint à Annonay, reprendre sa place d'enseignante auprès de Monsieur LIENARD.



M. LIENARD



Mlle VERILHAC

Mademoiselle Victorine VERILHAC ayant acquis au cours des 8 années passées à Paris une formation et une expérience médicales très solides, Monsieur LIENARD a saisi cette opportunité pour créer au sein de son pensionnat, jusqu'ici orienté vers la formation d'enseignantes, une section à caractère médical formant des jeunes filles se destinant à une carrière d'aides-soignantes ou d'infirmières.

En 1875, Monsieur LIENARD a eu l'idée de fonder une petite Infirmerie Protestante en partie dans le but de servir d'école d'application aux élèves de son pensionnat qui suivaient cette section médicale. Cette Maison avait été ouverte initialement dans le but d'accueillir d'anciennes domestiques célibataires de maisons bourgeoises, qui au soir de leur vie n'avaient aucun parent susceptible de les héberger. Depuis 1854-1855, les membres de l'Eglise Evangélique Libre estimaient qu'il serait urgent d'avoir une salle où des personnes sans famille seraient soignées par des bénévoles, mais ce projet ne fut jamais exécuté, faute de moyens. Cet embryon d'Infirmerie a été installé dans la maison particulière qu'occupait Monsieur LIENARD, juste à l'angle de la rue de Montalivet et de la rue Olivier de Serres (en face de la petite porte d'entrée du Lycée Technologique et Professionnel Marc SEGUIN). L'intendance était assurée par la cuisine du Pensionnat de jeunes filles et Mademoiselle Victorine VERILHAC supervisait toute la partie médicale.

Mais la pension LIENARD aurait fermé ses portes en 1905 sans l'intervention de Madame JAQUET BAROU CANSON qui connaissait et appréciait cette Infirmerie Protestante. Le 1^{er} octobre 1877, elle acquit d'un certain Monsieur Etienne CHAMBOST une propriété d'environ 10 000 m² située à Montalivet, plantée de vigne et comportant une maison.

Six mois plus tard, le 15 mars 1878, veuve, sans enfant et âgée de 61 ans, elle en fit don au Conseil Presbytéral de l'Eglise

Réformée d'Annonay, à charge d'y établir une Infirmerie ou Asile dans lequel seront admis, pour y recevoir les soins que nécessitera leur état, les malades ou infirmes professant la religion réformée. Mais c'était l'époque du Concordat et l'Eglise Evangélique Libre n'avait pas encore de personnalité juridique lui permettant de recevoir cette propriété conjointement avec l'Eglise Réformée. La donatrice a alors surmonté cette difficulté en mentionnant dans l'acte de donation que l'administration de cette Infirmerie serait confiée à un comité de 12 membres dont 9 de l'Eglise Réformée et 3 de l'Eglise Libre et que Madame JAQUET se réservait le droit de nommer elle-même les membres de ce Conseil d'Administration qui serait inamovibles.



Mme JAQUET BAROU CANSON

Cette donation a provoqué la rupture du cordon ombilical qui réunissait l'Infirmerie au Pensionnat LIENARD. Désormais, elle s'installe dans des locaux indépendants, plus vastes. Elle

devient autonome, tout en conservant au sein de son conseil celui qui en a été le fondateur ainsi que sa donatrice qui se réserve un droit de regard sur la bonne marche de cette maison. Ces deux personnes, Monsieur Jacques LIENARD et Madame JAQUET BAROU CANSON en sont désormais considérés comme les fondateurs.

Le 17 septembre 1898, un incendie s'est déclaré dans les greniers et a complètement détruit la maison malgré l'intervention des pompiers. Les résidents ont été recueillis à la Pension LIENARD et il a été aussitôt décidé de reconstruire l'immeuble à l'identique. Les photos prises en 1969 donnent une idée assez exacte de cet immeuble (13 m x 20 m). Avant rénovation, il comportait au rez-de-chaussée une cuisine, une salle à manger-salon, un dortoir, une salle de bains et le bureau et la chambre de la Directrice. En étages, 3 autres dortoirs et 14 petites chambres dont malheureusement la plupart n'étaient pas indépendantes.



Suite à la loi de 1905 concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le Conseil Presbytéral de l'Eglise Réformée a dû céder son droit de propriété à une Association charitable parmi les Protestants d'Annonay créée le 10 décembre 1905 en vue de gérer cette maison d'une manière autonome par des membres des deux Eglises Protestantes de la ville. Dès le 29

novembre 1906, elle fut reconnue d'utilité publique et se dénomma « Association de bienfaisance parmi les protestants d'Annonay ». (Elle a conservé ce nom et gère la maison depuis sa fondation)

Jusqu'en 1913, les pensionnaires n'étaient que de 10 à 20 (enfants compris). En 1914/18, des réfugiés sont accueillis, ce qui fait que le nombre de 40 personnes est vite atteint voire dépassé. Les pensionnaires, dont la plupart étaient issues du « plateau » (Ardèche – Haute Loire), se reconnaissaient facilement à leurs petites coiffes blanches et leur carreau sur les genoux pour confectionner de la dentelle du Puy.



D'autres participaient à l'épluchage des légumes ou apportaient leur aide aux travaux domestiques. Les enfants étaient plus ou moins mêlés avec les personnes âgées et faute de place prenaient assez souvent leur repas dans le couloir. En 1935, sur l'insistance du Docteur Louis SARDA, une aile Est a été construite pour permettre l'hébergement d'une vingtaine d'enfants pendant l'été à un prix de pension vraiment très modique (4 francs par jour).

Les Protestants du « plateau » ont maintes fois réclamé un pavillon pour les hommes. Des dons ont même été récoltés à cette fin mais cela n'a pas paru réalisable aux membres du Conseil d'Administration. En 1951, le Pasteur Maurice ANTONIN, premier pensionnaire masculin est admis. Par la suite, les hommes furent admis au même titre que les femmes.

Dans les années d'après-guerre, les Caisses d'Allocations Familiales de Valence, Lyon ou Saint-Etienne refusèrent d'accorder aux familles des primes de vacances estimant que le changement d'altitude était insuffisant.

Vers 1958/59, le Conseil d'Administration transforme environ la moitié de ce bâtiment annexe en chambres à 1 ou 2 lits permettant d'accueillir des résidents dans des conditions jugées à l'époque très satisfaisantes : 1 lavabo individuel avec eau chaude et froide dans chaque chambre, une cabine de douche et un w-c communs pour les pensionnaires de cette annexe. Or, ce bâtiment a subi une totale rénovation. A peu près à la même période, la jonction entre la maison d'origine et les 2 niveaux de l'aile Est est réalisée et permet de recevoir 50 personnes.



En 1967/70, il est décidé de procéder à la refonte et à l'élévation d'un étage du bâtiment principal mais suite aux conséquences de l'incendie de 1898, les murs calcinés, n'offrant aucune solidité, sont complètement rasés. Cette mauvaise surprise a eu l'heureux effet d'obliger les responsables à allonger la maison en réduisant la terrasse, ce qui a permis de porter la capacité à 62 lits.



En 1977, suite à la construction d'un pavillon, la directrice a pu être logée dans un appartement agréable. Par la même occasion, les 4 chambres construites au rez-de-chaussée de ce pavillon ont porté la capacité à 66 lits.

Dès 1982, la liste d'attente des personnes désirant être hébergées étant toujours très longue, les membres du Conseil d'Administration commencèrent à se pencher sur ce problème qui était difficile à résoudre, surtout au niveau financier.

De 1989 à 1991, le projet retenu comportait la construction d'un étage supplémentaire sur l'aile Est et une prolongation du bâtiment principal d'une vingtaine de mètres sur 5 niveaux vers le Sud. Cette extension et modernisation ont porté la capacité de la maison à 80 lits.



Vue aérienne datant de 1992

En novembre 1995, la rénovation de l'aile Est est entreprise, à savoir la réhabilitation de 4 chambres et la construction de 18 autres en prolongeant le bâtiment d'environ 25 mètres sur deux niveaux, tout en maintenant la capacité d'accueil à 80 lits. Afin d'agrandir le parc à cet endroit, une parcelle de terrain arboré limitrophe de 1500 m² est acquise.

En octobre 2004, suite aux nouvelles normes d'habitation et de sécurité, la partie du bâtiment rénovée dans les années 1970 a fait l'objet d'une humanisation. Les chambres sont agrandies et possèdent toutes un cabinet de toilettes avec douche. Pour éviter que cela ne réduise la capacité de l'établissement, une

aile a été construite du côté Ouest comprenant 15 chambres sur 3 niveaux ainsi que les bureaux réunissant les services administratifs sur un quatrième niveau. Par ailleurs, la cuisine est entièrement reconstruite et l'accès au parc est amélioré.



ASSOCIATION DE BIENFAISANCE PARMI LES PROTESTANTS D'ANNONAY

**Association reconnue d'utilité publique
(Décret Présidentiel du 29 novembre 1906)**

En 2008, à la fin des travaux, les autorités de tutelle portent la capacité de la maison de retraite protestante de Montalivet devenue EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes) à 83 lits permanents auxquels s'ajoutent 2 lits temporaires. En plus de la partie accueillant les résidents valides, deux autres lieux distincts sont créés dans l'établissement :

- un « cantou » de 12 places pour les résidents dépendants psychiques et 3 places pour l'accueil pendant la journée de personnes extérieures présentant la même dépendance
- un « lieu de vie » pour les résidents dépendants physiques qui nécessitent l'aide de personnels pour certaines tâches